

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

1975-1976

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DANS LES BIBLIOTHEQUES

A LYON (1963-1975)

note de synthèse présentée

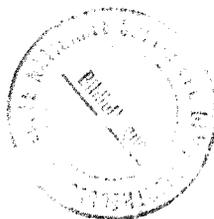
par Michèle GLEYZE

et Yvette WEBER

sous la direction de M. MERLAND

Table des matières

	pages
<u>Introduction</u>	I
<u>I. Les cours de l'A.B.F.</u>	
.Organisation de l'enseignement	3
.Les élèves	4
.Perspectives professionnelles	8
<u>II. Le Centre de préparation au C.A.F.B. et au C.S.B.</u>	9
— La création du centre	10
— Fonctionnement du centre	
— La contribution des bibliothèques de la région lyonnaise à l'initiation concrète: les ressources locales et les difficultés.	12
— La participation du personnel des bibliothèques de la région à l'enseignement	16
— La Bibliothèque du centre de formation professionnelle	19
— Les élèves	
Typologie	
— Nombre des candidats inscrits	21
— Age	22
Niveau universitaire des candidats au C.S.B.	23
— Niveau universitaire des candidats au C.A.F.B.	25
— Formation antérieure des candidats	27
Résultats et débouchés	
— Résultats au C.S.B.	28
— Résultats au C.A.F.B.	30
— Affectation des sous-bibliothécaires	32
— Les débouchés du C.A.F.B. à Lyon et dans la région	33
— Remarques sur les débouchés du C.A.F.B. à Lyon et dans la région.	34
<u>Conclusion</u>	36
<u>Annexes</u>	



Introduction

A Lyon, divers organismes ont, au cours des dix dernières années, organisé des stages d'initiation ou un enseignement, dans le domaine de la documentation et de la bibliothéconomie.

Ces efforts, souvent de courte durée, faute de moyens et en raison de la rareté des débouchés, se développent dans des directions diverses:

_ En 1963 a commencé à fonctionner un Centre de Préparation au C.A.F.B. et au C.S.B., en liaison avec l'enseignement central organisé à Paris par la Direction des bibliothèques et de la lecture publique.

_ En 1968, le Groupe régional de l'Association des Bibliothécaires Français, mettait en place une formation élémentaire.

En marge de ces enseignements émanant directement des bibliothèques on peut citer, dans le cadre universitaire, la création:

_ En 1969 par les Facultés Catholiques de Lyon, d'un Institut d'Etudes Supérieures, l'I.D.E.S., qui a pendant 3 ans, dispensé un enseignement de documentaliste mais a dû fermer ses portes faute de débouchés.

_ En 1972 l'Université de Lyon II a créé une Unité de Valeur Documentation qui sensibilise les étudiants aux problèmes documentaires et bibliothéconomiques.

Le Centre Régional de Documentation Pédagogique offre, sous diverses formes, aux enseignants, une information en ce qui concerne les techniques documentaires.

Enfin, dans le cadre de la formation permanente et du recyclage, l'A.D.I.R.A. (Association pour le Développement de l'Informatique dans la Région Rhône Alpes) a organisé en 1975, un cycle de stages sur l'approche informatique de la documentation.

Les cours de l'A.B.F., et le Centre de formation professionnelle de Lyon pour le C.A.F.B. ET LE C.S.B. ont retenu notre attention car: il s'agit dans ces deux cas d'une formation professionnelle dispensée par des bibliothécaires, et dont les cours se sont étalés sur une large période, permettant une enquête intéressante.

3

Il était nécessaire de retracer l'histoire de ces deux formations professionnelles, et de rassembler des données précises concernant leur organisation; l'aide qu'elles ont trouvée sur le plan local, la typologie des "élèves", leur motivations et les débouchés qu'ils ont trouvés.

Nous avons pour cela dépouillé les documents archivés dans ces deux centres:

- _dossiers individuels
 - _correspondance échangée entre les services
entre les centres d'enseignement
et les organismes locaux, d'une part
et l'E.N.S.B., d'autre part
 - _rapports d'activité
 - _comptes rendus de réunions diverses.
-

Depuis 1968 existe à Lyon un cours de formation professionnelle élémentaire organisé par le Groupe régional de l'A. B. F. (Association des Bibliothécaires français : il a été organisé par Madame GUILLIEN, alors responsable de la Bibliothèque Urbaine de Prêt et Présidente du groupe lyonnais de l'A. B. F., dans l'intention d'aider dans leur tâche les "distributeurs" bénévoles de l'Association des bibliothèques d'hopitaux (A. B. H.) par une initiation aux techniques des bibliothèques publiques. Une collaboration existait déjà entre cette Association et la Bibliothèque Urbaine de prêt, notamment sous forme de dépôts de livres de la B. U. P. dans des établissements pris en charge par l'A. B. H. Cet enseignement devait également contribuer à la formation et à la promotion du personnel de la Bibliothèque municipale, en donnant à ceux qui le désiraient les notions nécessaires pour se présenter au concours d'employé de bibliothèque. Depuis le départ de Madame Guillien, Madame Rémondière assume la responsabilité de l'organisation de l'enseignement.

Organisation de l'enseignement

Les cours se répartissent sur 20 heures, à raison d'une heure par semaine (actuellement de 18h 30 à 19h 30), d'octobre à fin mars. Ils sont complétés par des travaux pratiques, des visites de bibliothèques* et un stage. Le programme comporte :

- des notions générales sur les bibliothèques publiques,
- des notions pratiques sur la bibliographie, le choix et le traitement des livres, le local et le mobilier des bibliothèques, les systèmes de prêt, les bibliothèques pour enfants, les discothèques,
- une méthode d'analyse rapide des livres.

L'essentiel de l'enseignement est assuré par des bibliothécaires de l'A. B. F., bénévoles, venant de diverses bibliothèques de Lyon et de la région lyonnaise (Bibliothèques municipales de Lyon et Villeurbanne, Bibliothèque Centrale de Prêt du Rhône, Bibliothèques Universitaires de Lyon, Saint-Etienne). Le travail de secrétariat est pris en charge par le groupe Rhône-Alpes de l'A. B. F.

* B. C. P., B. M. de Villeurbanne, et une bibliothèque de ville moyenne (Mâcon, Chalons, Saint-Etienne, Grenoble ...)

Cette préparation est sanctionnée, en juin, par un examen comportant des épreuves orales et écrites (composition de bibliothéconomie, catalogage, ...), qui permet d'obtenir le "diplôme de l'A. B. F."

Les "élèves"

Les cours de l'A. B. F. ont, dès le début, rencontré un grand succès et intéressé un éventail d'"amateurs de bibliothéconomie" beaucoup plus large que ceux qui ont motivé leur mise en place.

Tableau des effectifs

	inscrits aux cours	présentés à l'examen	reçus à l'examen
1969	38	25	24
1970	35	23	20
1971	22	18	16
1972	44	29	25
1973	24	15	11
1974	44	27	21
1975	65	29	22
1976	102	56	49

Au total, 336 personnes ont été intéressées, de 1969 à 1976, aux cours de l'A. B. F. 222 se sont présentées à l'examen, 188 ont obtenu le diplôme de l'A. B. F.

Les motivations

Parmi les élèves, certains s'occupent de bibliothèques - bénévolement pour la très grande majorité - et suivent les cours pour le faire d'une manière intelligente et efficace : l'A. B. F. signale dans la presse régionale l'existence de cet enseignement chaque année, au moment de la reprise des cours ; la Bibliothèque Urbaine de Prêt de Lyon effectue dans de nombreux organismes de Lyon ou de la banlieue lyonnaise des dépôts de livres dont les responsables ont souhaité se "former" ; se sont également inscrits pour bénéficier de l'enseignement des animatrices de bibliothèques municipales de la banlieue de Lyon, de bibliothèques de centres sociaux, de maisons de jeunes ou des loisirs, de bibliothèques originales, telles une bibliothèque pour les travailleurs nord-africains, une bibliothèque créée pour les enfants d'un groupe d'immeubles (Petit-Bois), de bibliothèques de comités d'entreprise - des établissements prenant parfois à leur charge les frais d'inscription (75 F) (Rhône-Poulenc, Caisse d'Allocations Familiales de l'Arrondissement de Lyon).

Le tableau suivant permet de se rendre compte des diverses catégories de bibliothèques dont les animateurs, bénévoles ou non, ont suivi les cours de l'A. B. F. :

sous la rubrique "divers", on a groupé : bibliothèque des travailleurs africains, bibliothèque d'enfants du Petit-Bois, Bibliothèques de psychologie, de l'Ecole des Travaux Publics, de l'Observatoire de Saint-Genis-Laval, des Facultés catholiques, du Mess des Officiers, de la S. N. C. F. On peut remarquer l'éclectisme du recrutement ...

	A.B.H.	B.M.	Centre social	Comité d'entreprise	M.J.C. Clubs loisir	B.U.	Bbque scolaire	Bbque pour tous	divers	total
1969	11	4	10	1	1	1		1		29
1970	5	5	5			2	1	1	1	20
1971	1	1								2
1972	12	2	2	2					4	22
1973	4	3							1	8
1974	4	1	3		1				1	9
1975	9	10	2	1	1		1		4	28
TOTAL	46	26	22	4	3	3	2	2	10	118

Les personnes exerçant une activité, plus ou moins importante, dans une bibliothèque ne représentent, globalement, que la moitié des inscrits aux cours de M. B. F., mais la proportion a évolué aux cours des années :

	personnes ayant une activité en bibliothèque	personnes extérieures aux bibliothèques
1969	29	10
1970	20	15
1971		6
1972	23	16
1973	8	35
1974	9	37
1975	28	

Il y a, depuis 1973, une proportion plus importante de personnes "extérieures" aux bibliothèques que de gens "en activité" : leurs motivations sont diverses. Certains - retraités, lycéens - participent à cette préparation comme à une activité de loisir, pour se documenter sur une technique intéressante ; des enseignants essaient de se préparer par cette voie à l'animation d'un C. D. I. ; un grand nombre de mères de famille veulent acquérir une formation qui ne leur demande pas plus de temps qu'elles n'en peuvent consacrer, en vue de trouver éventuellement une occupation ou un métier, quand leurs tâches familiales seront réduites.

Il est intéressant de constater que, sur les 336 personnes inscrites, 98 seulement exercent une profession rémunérée, dont 16 dans les bibliothèques.

La connaissance de ces professions révèle, par ailleurs, une forte majorité de responsables socio-éducatifs (24 enseignants ou éducateurs), une quinzaine d'employés de bureau, des personnels de service, des étudiants, auxquels s'ajoutent des gens très divers, à savoir un ingénieur, un commerçant, un pédicure, une monteuse en confection, un pharmacien, une enquêtrice, un Frère de Saint-Jean de Dieu, une femme de chambre, un représentant

BIBLIOTHEQUE	16	}	employés en	B. M.	10
			bibliothèque	B. U.	3
			Institut		1
			S.N.C.F.		1
			documentaliste		1
ENSEIGNEMENT	18	}	Prof. Fac. Catholiques		1
			Prof. Enseign. Second.		10
			maîtres auxiliaires		3
			institutrices		4
EDUCATION ET CULTURE	6	}	Direct. Maison de J.		1
			animateur culturel		1
			éducateurs		3
			jardinière-éducatrice		1
HOPITAUX ET SERVICE SOCIAL	5	}	assistantes sociales		3
			infirmière enseignante		1
			élève infirmière		1
BUREAUX	15	}	cadre administratif		1
			employés de bureau		3
			secrétaires		8
			dactylo		1
			employés de mairie		2

PERSONNEL DE SERVICE	7	{ écoles maternelles	2
		{ hôpitaux	2
		{ divers	3
RETRAITES	3		
ETUDIANTS	14		
LYCEENNES	3		
DIVERS	11		

Perspectives professionnelles

La préparation du diplôme a pu avoir une incidence sur l'avenir professionnel de certains élèves : 4 d'entre eux ont réussi le concours d'employé de bibliothèque, 1 a trouvé un emploi dans une bibliothèque d'I. U. T., 1 dans le C. D. I. d'un lycée de Lyon. D'autre part, cet enseignement élémentaire a été approfondi ultérieurement par 7 "anciens de l'A. B. F." qui ont entrepris la préparation du C. A. F. B. : 6 l'ont obtenu (le 7e le prépare actuellement) et ont une situation professionnelle stable, 1 sous-bibliothécaire à la Bibliothèque municipale de Lyon, 3 bibliothécaires dans des B. M. (Saint-Fons, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Villeurbanne), 2 dans des bibliothèques spécialisées (I. N. S. A. et Ecole d'infirmières).

La salle de conférence de la bibliothèque de La Doua



Le Centre de préparation au C. A. F. B. et au C. S. B.

La création du centre

Avant 1965, des candidats, travaillant le plus souvent à la Bibliothèque universitaire de Lyon, se sont présentés soit au Concours de sous-bibliothécaire (C. S. B.), soit au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (C. A. F. B.) :

- en 1960, 3 candidats, de la B. U., préparent le C. S. B.
- en 1961, 1 candidat de la B. U. prépare le C. A. F. B. (option Institut et laboratoires)
- en 1962, " " " " "

Il leur est demandé d'effectuer un stage dans d'autres sections de la Bibliothèque universitaire que celle dans laquelle ils travaillent, stage complété par des visites de centres de documentation.

En mai 1962, Monsieur le Directeur des Bibliothèques informe le responsable de la Bibliothèque universitaire de Lyon qu' "une préparation a été organisée à Paris au Secrétariat de l'Enseignement préparatoire des bibliothèques ... afin d'aider les candidats provinciaux. Une bibliographie a été établie et les textes et corrigés des exercices pratiques seront adressés à l'intention de ces candidats à la bibliothèque universitaire ou municipale la plus proche de leur domicile."

Dans une circulaire envoyée en septembre 1962, il précise : "il n'est pas question de prévoir ... un enseignement professionnel régional" ...

Cependant, l'échange de correspondance entre le Conservateur chargé de la Bibliothèque universitaire de Lyon et la responsable, à Paris, de la formation professionnelle, montre le souci de chacun d'aider le mieux possible les candidats se préparant au C. S. B. et au C. A. F. B. et d'envisager la création, à Lyon, d'un centre de formation : le 30 mai 1963, le Conservateur responsable de la formation professionnelle à Paris parle d'une "préparation souhaitable en province" et demande au Conservateur de la Bibliothèque universitaire de Lyon de faire de la "publicité dans les établissements du second degré et auprès du Bureau Universitaire des statistiques pour faire connaître le C. S. B." En effet, cette

12

année-là, il y avait, en France, 46 candidats au C. S. B. (dont 4 "lyonnais") pour 90 postes à pourvoir !

La date du 27 septembre 1963 peut être considérée comme celle de la naissance "officielle" du centre : "la décentralisation déjà amorcée" écrivait le Directeur des Bibliothèques, "doit se poursuivre afin de permettre à des centres provinciaux de se constituer peu à peu". Et il proposait une aide financière pour les centres préparant au moins 10 candidats. Une circulaire postérieure précisait : "Un centre de préparation au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaires et au concours de sous-bibliothécaire est organisé à la Bibliothèque universitaire de Lyon".

En 1964, cette préparation est organisée par 6 bibliothécaires dispensant environ 90 heures de cours et travaux pratiques. Elle se développe l'année suivante : les cours s'échelonnent du 12 octobre au 19 mars et sont assurés par 9 conservateurs de la Bibliothèque universitaire et 1 conservateur de la Bibliothèque municipale.

En 1965, le Centre quitte la section de la Bibliothèque universitaire située quai Claude Bernard : les cours se déroulaient sous les combles du dôme ... Il s'installe dans la nouvelle section construite dans le campus de la Doua, où une salle de conférence de 125 m² a été prévue, qui peut recevoir une cinquantaine de personnes.

Ce centre de formation professionnelle a pu naître et se développer à Lyon grâce à la contribution des bibliothèques de la région lyonnaise grâce à l'initiative et aux efforts des directeurs successifs de la Bibliothèque universitaire : Monsieur J. L. ROCHER, Monsieur G. THIRION, Monsieur M. MERLAND, Monsieur G. NIGAY, et des conservateurs chargés de la formation professionnelle : Madame G. SIRAUDIN, Mademoiselle M. REMILLIEUX, Mademoiselle M. F. ROCHARD, Madame A. MARTIN. La présence de Mademoiselle F. CUCHET au secrétariat, dès les débuts de fonctionnement du Centre a contribué à assurer sa continuité et son efficacité.

Fonctionnement du centre

La contribution des bibliothèques de la région lyonnaise à l'initiation concrète : les ressources locales et les difficultés.

La préparation au concours de sous-bibliothécaire et au C. A. F. B. ne peut aller sans une initiation concrète au fonctionnement des bibliothèques : visites et stages ont pu être organisés à Lyon grâce à la présence d'un nombre suffisant d'établissements répondant à la diversité des options du C. A. F. B. et dont les responsables ont accepté de collaborer à la formation professionnelle en accueillant les candidats.

Visites préalables à l'inscription

Avant l'inscription définitive à la préparation, une semaine est consacrée, depuis 1968, à des visites, afin de "montrer aux candidats la réalité du travail dans les bibliothèques : Bibliothèques municipales de Lyon et Villeurbanne, Bibliothèque Centrale de Prêt du Rhône, Bibliothèque Universitaire, Bibliothèque Urbaine de Prêt. L'accroissement du nombre de personnes intéressées par l'enseignement professionnel nécessitera par la suite une répartition de ces visites dans des bibliothèques plus nombreuses (16 bibliothèques de Lyon ou de l'agglomération lyonnaise en 1973), "la configuration des lieux rendant très difficile la circulation de cinquante personnes dans la bibliothèque" : cette remarque concernait les anciens locaux de la Bibliothèque municipale de Lyon, mais il y a d'autres bâtiments dans cette ville où la situation est identique.

A la fin de cette semaine de visites, un travail écrit (composition française et analyse) et un entretien avec quelques bibliothécaires permettait d'évaluer approximativement les aptitudes des personnes qui suivraient les cours, et, le cas échéant, de conseiller une orientation différente. Les deux épreuves écrites ont été remplacées, en 1974, par un test psychologique sous la forme d'un questionnaire inspiré de celui utilisé par l'I. N. S. A. En 1975, seul l'entretien oral termine la semaine de visites préalables.

Stages

La préparation du C. A. F. B. nécessite deux séries de stages :

14

(4)

stages précédant les épreuves écrites :

Les divers établissements de Lyon habilités à recevoir des stagiaires (Bibliothèques municipales de Lyon et Villeurbanne, Bibliothèque Centrale de Prêt, Bibliothèque Universitaire) les accueillent sans difficulté, jusqu'en 1969. Cette année-là, on instaure, pour compléter les 4 semaines de travail à mi-temps effectué par les candidats dans des annexes de la Bibliothèque Municipale, 4 demi-journées d'enquêtes, en groupes restreints (4 personnes, au début) dans les services intérieurs de la Bibliothèque Universitaire. C'est donc plus de 120 heures de présence effective et active que chaque candidat peut passer, avant l'écrit, dans une bibliothèque.

stage en annexe	80 h
stage en B. U. (au prêt et en magasin)	10 h
enquêtes à la B. U.	12 h
visites de bibliothèques (stage préalable)	24 h
	<hr/>
	126 h

Les candidats au concours de sous-bibliothécaire effectuent, comme ceux qui préparent le C. A. F. B., stages, visites et enquêtes.

Mais, dès 1969, leur nombre, devenu important (cf. tableau des inscriptions annuelles p. 32) pose des problèmes, notamment pour l'accueil dans les Bibliothèques municipales : "la multiplication des petites équipes est une solution coûteuse en temps et parfois lassante pour certains services. Les groupes trop importants risquent de se transformer en groupes de visites trop passifs"... En 1971, la Bibliothèque municipale de Lyon doit répartir entre ses annexes 27 stagiaires, 34 en 1972 (2 peuvent effectuer leur stage à Villeurbanne, 1 à Mâcon, 1 à Roanne, 1 à Saint-Étienne). En 1973, pour que des stages à la B. M. restent possibles, on les "allège", et toutes les personnes qui travaillent déjà en bibliothèque ou en ont effectué auparavant en sont dispensées. Un effort important doit être poursuivi, par ailleurs, pour les stages de la deuxième série.

stages de spécialisation

Comme les précédents, les stages nécessaires à l'admission au C. A. F. B. s'effectuent sans problème dans les bibliothèques de Lyon jusqu'en 1969. A partir de cette date, le nombre des stagiaires augmente considérablement : 12 candidats admissibles en 1966, 14 en 1968, 22 en 1970, 30 en 1972, 43 en 1974, 48 en 1976, auxquels on doit ajouter

(4) Cette première série de stages n'est plus pratiquée depuis la réforme du C. A. F. B. en 1974

quelques personnes admissibles antérieurement ayant échoué à l'oral ou préparant une seconde option. Voici, par exemple la répartition des "charges" pour 1972 :

option		
bibliothèque municipale	6 stages de 120 h	B. M. de Lyon
	1 ——— de 60 h	
	1 ——— de 60 h	B. M. de Saint-Etienne
lecture publique	8 stages de 120 h	B. M. de Lyon
	6 stages de 60 h	et B. C. P. du Rhône
instituts et laboratoires	4 stages de 120 h	B.I.U. de Lyon
	8 stages de 60 h	

L'option "bibliothèques pour la jeunesse" n'était pas assurée localement; les candidats de Lyon admissibles (4 au moins) ont dû effectuer leur stage à Clamart et se rendre à Paris pour suivre les cours consacrés à cette option). A partir de 1973, bien que l'option ne soit pas préparée à Lyon, le stage est devenu possible : on note, pour cette année-là, 2 stages à la Bibliothèque du Lycée de Saint-Just, en 1974, 7 stages répartis entre les bibliothèques ou sections enfantines de Vaulx-en-Velin, Bron, Villeurbanne, Mâcon et le Lycée Saint-Exupéry).

Le Centre de formation professionnelle peut faire face à l'accroissement du nombre des stagiaires parce que de nouvelles bibliothèques offrent des possibilités d'accueil, et cette contribution prend une dimension "régionale" : les candidats à l'option "lecture publique" sont, en 1974, reçus dans 9 bibliothèques (Bibliothèque Centrale de Prêt, Bibliothèques Municipales de Lyon, Villeurbanne, Bron, Saint-Fons, Mâcon, Romans, Saint-Etienne, Vienne). Cette adaptation et l'effort entrepris pour inciter les bibliothèques de Lyon et de la région lyonnaise à contribuer à la formation (cf. Questionnaire pour l'organisation de l'enseignement en 1972-1973) a sans doute permis de maintenir les très bons résultats de tradition à Lyon dans cette option.

Visites

Le Centre a, dès le début, organisé des visites de bibliothèques ou d'établissements susceptibles de présenter une application pratique liée au programme des cours ou une ouverture vers des domaines voisins : Musée de l'Imprimerie, Imprimerie du journal Le Progrès, bibliothèque du Musée des Tissus, avec, à partir de 1970, une attention portée vers les centres de documentation et l'automatisation : Institut français du Pétrole, B. R. G. M. (Bureau de recherches géologiques et minières), Rhône-Poulenc, Institut de la Fièvre aphteuse, Institut d'études rhodaniennes, Institut de physique nucléaire, C. I. R. C. (Centre international de recherche sur le cancer), INSEE, banque de données du Syndicat d'initiative de Lyon ...

Les relations créées par le Centre de formation professionnelle avec ces services à l'occasion des visites pourraient être l'amorce d'une certaine coopération, faisant connaître dans d'autres "sphères" que celle des bibliothèques municipales ou universitaires l'existence de la formation professionnelle et du C. A. F. B. avec ses options diverses.

La participation du personnel des bibliothèques de la région lyonnaise à l'enseignement

Le Centre de formation de Lyon n'aurait pu fonctionner, dès le début, sans la contribution des "bénévoles de toutes catégories et de tous ordres ayant participé à la formation professionnelle ...". auquel s'adressait, en juin 1974, un bulletin de liaison paraissant sous le titre symbolique de "L'Anôtre des bibliothèques". Participation sous plusieurs formes : cours, travaux pratiques, correction de devoirs, accueil des visites ...

En 1963, 6 conservateurs de la Bibliothèque universitaire assuraient les cours. L'année suivante, il y avait 10 enseignants (9 de la B. U., et 1 de la Bibliothèque municipale). Jusqu' en 1972, l'enseignement repose sur une quinzaine de conservateurs auxquels s'adjoignent, pour certains cours, des spécialistes (de services particuliers de la B. U., de la B. M., du Musée de l'Imprimerie). Depuis 1964,

l' E. N. S. B. accorde une rétribution qui atteindra 200 heures de cours par an en moyenne.

Mais la situation devient difficile à partir de 1971 : il faut, à partir de ce moment, faire face non seulement à l'accroissement du nombre des élèves, mais aussi à celui des tâches . En effet, le secrétariat de l'E. N. S. B., qui avait pris en charge la gestion des enseignements moyens, à un moment où le nombre des candidats était encore faible, s'est rapidement trouvé débordé devant des problèmes d'organisation et de relations que son équipement et ses structures ne lui permettaient plus de traiter efficacement. Un certain nombre d'obligations furent transférées du secrétariat national aux centres régionaux : organisation des stages, devoirs (correction puis choix des sujets), inscriptions (réception des dossiers et des paiements). Cette décentralisation semblait être une étape positive vers une "nouvelle répartition des tâches accordant plus d'autonomie aux centre régionaux et permettant au service central de s'attacher davantage à son rôle de coordination et d'information".

L'accroissement des tâches et des effectifs des candidats ne s'accompagnait pas d'une répartition de nouveaux moyens, et certains centres furent amenés à cesser leur activité. Celui de Lyon put augmenter l'effort entrepris les années précédentes : les chiffres suivants, relevés certaines années, donnent un aperçu de la contribution à l'enseignement du personnel des diverses bibliothèques de Lyon (il faudrait, pour

être plus précis, pouvoir tenir compte du nombre d'heures, très variable que chacun y a consacré : certaines personnes ne participant à l'enseignement que 2 ou 3 h dans l'année (spécialité : Livre ancien, reliure ...)

correction des devoirs

	nombre de devoirs	nombre de copies
1971-1972		
bibliothéconomie	2	72
catalogage	5	200
bibliographie	6	210
		482
1972-1973		
bibliothéconomie	3	153
catalogage	6	306
bibliographie	7	408
analyse	1	51
		818

nombre d'enseignants

	total	B. U.	B. M.	B. C. P.	divers
1964	6	6			
1965	10	9	1	0	

1970	21	14	4	1	2 (Musée de l'Impr. et I. F. P†)

1974	35	15	12	2	6 ⁺⁺

* Institut Français du Pétrole

++ Bibliothèques municipales (2), Bibliothèques d'hôpitaux (2), Centre Régional de Documentation pédagogique (1), 1 relieur.

Il faut ajouter à ces données le travail d'organisation, de secrétariat, de reproduction des documents nécessaires à l'enseignement. Ces diverses tâches occupent actuellement un conservateur (à temps partiel), une sous-bibliothécaire et un agent de bureau à plein temps, et certaines années un gardien à mi-temps.

A l'occasion du bilan de l'année 1973-1974, les enseignants des bibliothèques de Lyon et de la région ont évalué, chacun pour sa part, le nombre d'heures passées à la préparation des cours et aux corrections : le total représente 1000 heures de travail.

La bibliothèque du centre de formation professionnelle

Une bibliothèque a été créée à l'intention du centre de formation professionnelle dès 1965, lorsque celui-ci a été installé dans le bâtiment de la Doua de la Bibliothèque universitaire. Elle est actuellement répartie entre la salle de conférences et une salle annexe qu'il a fallu consacrer aux périodiques à partir de 1972. Elle est destinée aux candidats préparant le C. A. F. B. et le C. S. B., à ceux qui préparent le concours d'entrée à l'E. N. S. B., au personnel des différentes sections de la Bibliothèque inter-universitaire de Lyon et des bibliothèques de la région.

Les ressources de la bibliothèque

— OUVRAGES —

Le fonds a été composé, au départ, de manuels transférés de la section du quai Claude Bernard. Il s'accroît, en moyenne, de 200 ouvrages par an et comporte actuellement plus de 2000 ouvrages.

Accroissement du fonds

	crédits	achats nombre de volumes	dons et transferts *
1966	513 F	29	147
1967	2055 F	74	223
1968	4321 F	114	47
1969	5000 F	149	15
1970	6650 F	326	29
1971	6050 F	295	18
1972	4380 F	354	36
1973	4867 F	143	61
1974	1729 F	112	24
1975	3807 F	160	124
total	39 372 F	1 456	704

* transferts = de livres provenant des sections de la bibliothèque interuniversitaire.

2 160

Classement et catalogues

Les ouvrages, en libre accès, sont classés selon la C. D. U. (Classification décimale universelle).

Les catalogues comprennent :

catalogue alphabétique auteurs

catalogue topographique

catalogue alphabétique matières (élaboré en 1974-1975)

Un catalogue systématique (avec index des auteurs) a été imprimé en 1974 et diffusé auprès des bibliothèques de la région, ainsi qu'aux autres centres de formation intéressés. Un supplément pour 1975-1976 vient de paraître et comporte un index auteurs et un index matières.

Des listes des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque d'enseignement paraissent, mensuelles ou trimestrielles.

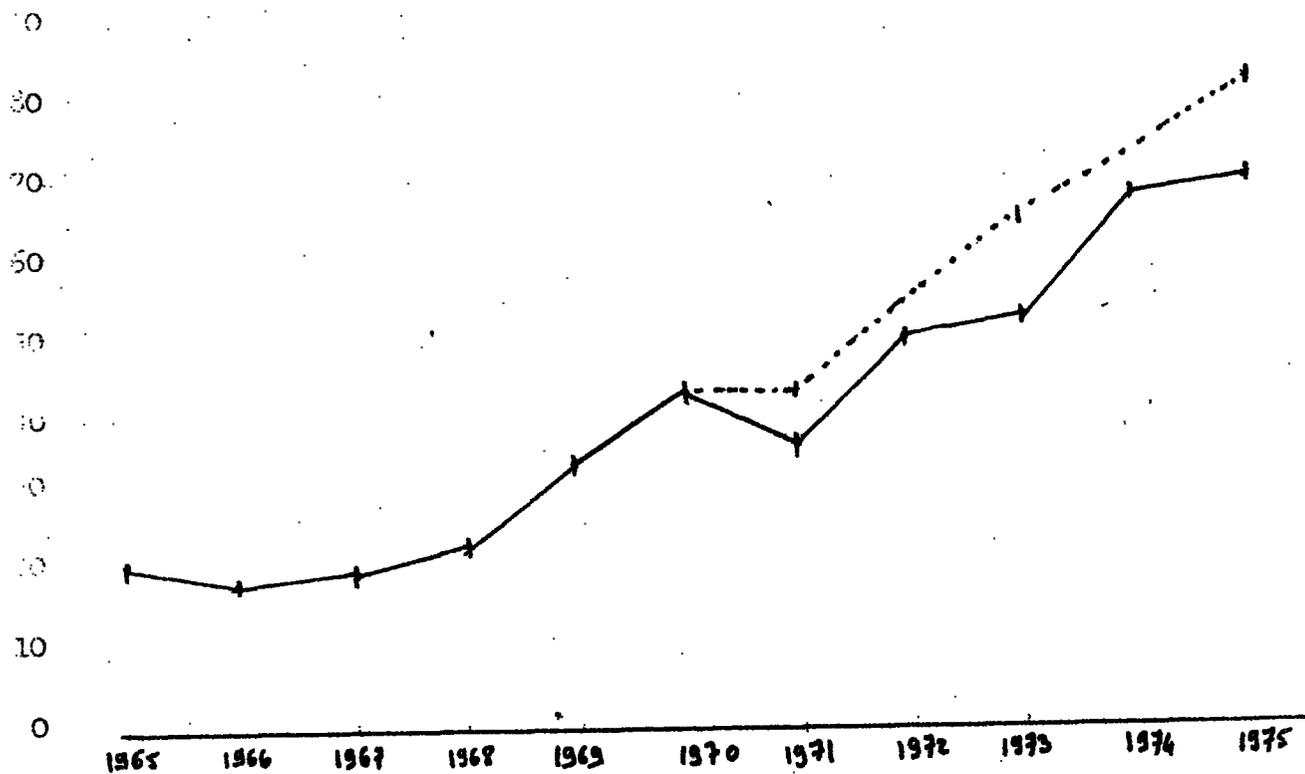
PERIODIQUES

Les périodiques bibliothéconomiques sont regroupés dans une salle attenant à la salle de conférences (la photocopie des sommaires est transmise dans les autres sections de la Bibliothèque inter-universitaire). La bibliothèque d'enseignement recevait, en 1968, environ 25 périodiques. Depuis 1969, de nombreux abonnements nouveaux sont intervenus, portant à 61, en 1973 et 1974, le nombre de périodiques reçus. En 1976, la proximité de l'E. N. S. B. et les difficultés financières de la Bibliothèque inter-universitaire ont amené les responsables de la bibliothèque à réduire les abonnements.

	périodiques		
	français	étrangers	total
1967	10	14	24
1970	34	25	59
1971	30	29	59
1972	30	28	58
1973	33	28	61
1974	36	25	61
1975	35	23	58
1976	14	4	18

La dépense correspondant à ces abonnements s'élève, pour la période de 1969 à 1976, à 15 894 F.

Candidats inscrits à la préparation : C.A.F.B. et C.S.B.



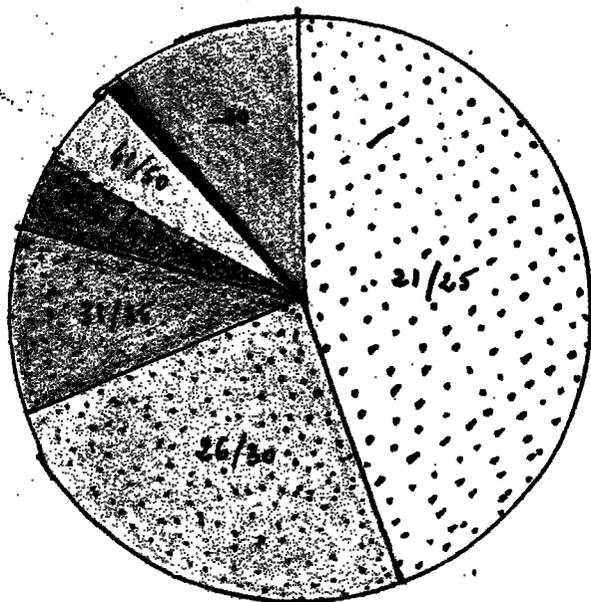
----- = auditeurs libres

Au total 428 candidats ont suivi les cours de préparation au C.S.B. et C.A.F.B.

Notons que certains de ces candidats ont été inscrits plusieurs fois au centre, soit qu'ils aient échoué à un écrit ou à un oral, soit qu'ils aient préparé plusieurs options au C.A.F.B. Ces candidats n'ont été comptés qu'une seule fois, puisque nos statistiques ont été faites à partir des fiches d'inscription des élèves.

	Nombre des candidats inscrits	Candidats CSB	Candidats CAFB	Candidats CSB + CAFB
1965	20	12	17	9
1966	18	13	14	9
1967	19	11	17	9
1968	23	17	23	17
1969	33	22	27	16
1970	43	23	27	7
1971	35 + 8	26	35	18
1972	49	14	40	5
1973	51 + 17	32	63	27
1974	67	31	71	35
1975	70	29	72	31

Age des candidats.



Pourcentages généraux:

-20 ans	: 8,95
21/25 ans	: 44,65
26/30 ans	: 24,7
31/35 ans	: 10,6
36/40 ans	: 5
41/50 ans	: 5,4
+ 50 ans	: 0,54

Moyenne générale : 26 ans 1/2

Notons la proportion non négligeable de personnes âgées de plus de 35 ans préparant le C.A.F.B., pour obtenir une formation professionnelle tardive. En 1972 une candidate de 51 ans ayant d'abord suivi les cours de l'A.B.F., réussit le C.A.F.B. option B.M., on créa alors une bibliothèque municipale dans la petite ville où elle réside. Une autre candidate de 47 ans ayant aussi suivi les cours de l'A.B.F., réussit le C.A.F.B. option Lecture publique et est chargée de la bibliothèque de l'école d'infirmières.

La tranche d'âge la plus importante se situe entre 20 et 25 ans et concerne des personnes voulant acquérir une formation professionnelle pour un premier emploi.

Sexe des candidats :

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
F	19	16	16	22	25	33	33	50	51	59	48
M	1	2	3	1	2	0	0	0	6	9	6

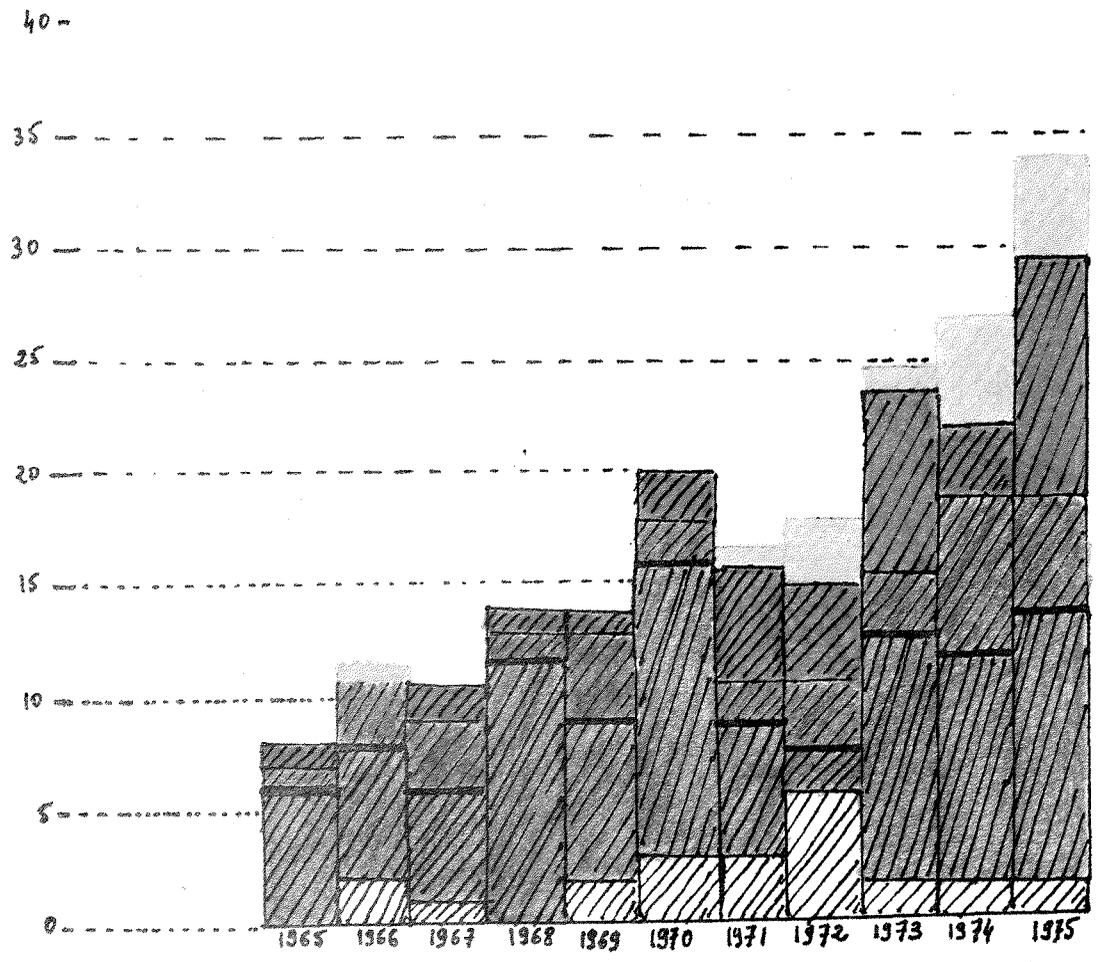
Nous constatons le faible pourcentage des éléments masculins. Cependant il semble en nette progression depuis 1973.

Niveau universitaire des candidats au C.S.B.

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Sans bac calauréat	0	2	I	0	2	3	3	6	2	2	2
Avec bac- calauréat	6	6	5	I2	7	I3	6	2	II	IO	I2
Licence en cours	I	3	3	I	4	2	2	3	3	7	5
Licence	I	0	2	I	I	2	5	4	8	3	I2
Plus que la licence	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0
Maitrise	0	I	0	0	0	0	I	I	I	2	3
total	8	I2	II	I4	I4	20	I7	I8	24	27	34

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Sans bac calauréat		I6,6	9		I4,3	I5	I7,6	33,3	8,3	7,4	5,9
Avec bac calauréat	75	50	45,4	85,7	50	65	35,3	II,I	45,8	37	35,3
Licence en cours	I2,5	25	27,2	7,I	28,5	IO	II,7	I6,6	I2,5	25,9	I4,7
Licence	I2,5		I8,2	7,I	7,I	IO	29,4	22,2	29,I	II,I	35,3
Plus que la licence								II,I			
Maitrise		8,3					5,9	5,5	4,2	I8,5	8,8

Notons que nous n'avons pas calculé ces pourcentages sur tous les candidats inscrits, mais seulement sur ceux dont nous connaissions le niveau universitaire.



sans Bac.
 Bac.
 Licence en cours
 Licence
 Maitrise

marque la limite entre le baccalauréat, diplôme suffisant pour se présenter au C.S.B., et les diplômes de l'enseignement supérieur.

Remarque: Le nombre des candidats ne se présentant qu'avec le baccalauréat décroît par rapport à celui des candidats possédant des diplômes de l'enseignement supérieur: D.U.E.L., Licence, Maitrise, particulièrement en 1975.

Niveau universitaire des candidats inscrits au C.A.F.B.

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Baccalauréat ou équivalent	13	7	6	13	8	21	10	34	33	25	21
Licence en cours	1	5	2	2	6	2	7	8	7	21	13
Licence	2	1	3	2	2	5	11	9	13	16	22
Maitrise	0	0	0	0	1	0	2	5	5	10	10
Total	16	13	14	17	17	28	30	56	58	72	66

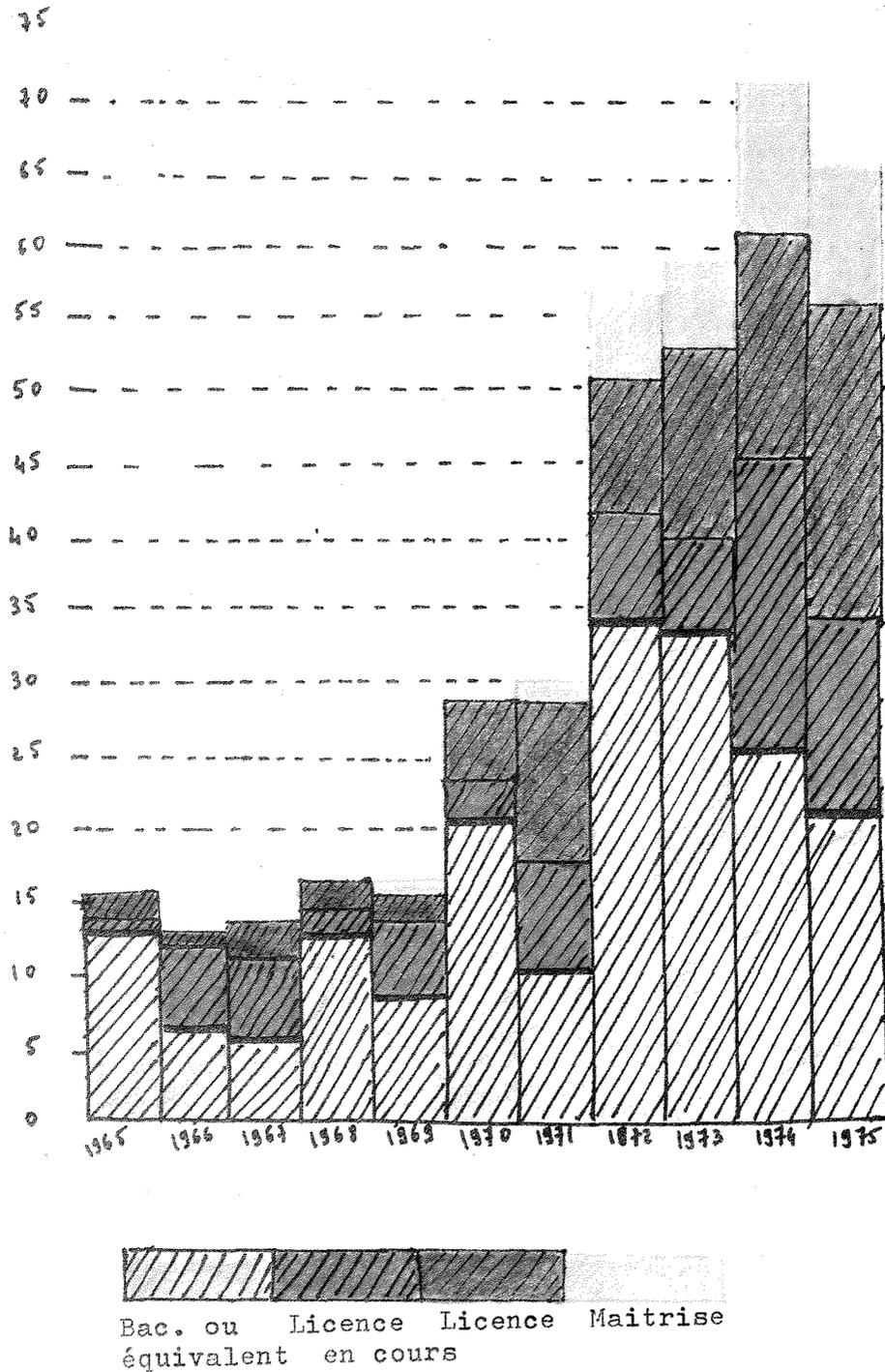
Pourcentage

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Baccalauréat ou équivalent	81,2	53,8	42,8	76,4	47	75	33,3	60,7	57,9	34,7	31,8
Licence en cours	6,2	38,4	35,7	11,7	35,2	7,1	23,3	14,2	12,3	29,1	19,6
Licence	12,5	7,7	21,4	11,7	11,7	17,8	36,6	16	22,8	22,2	33,3
Maitrise					5,9		6,6	8,9	7	13,9	15,1

Au total, les candidats dont le niveau se situe au-dessus de la licence représentent la proportion suivante: (%) :

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
	12,5	7,7	21,4	11,7	17,6	17,8	43,2	14,9	29,8	36,1	48,4

C.A.F.B.



Remarque: Comme pour le C.S.B., nous constatons que depuis 1972 le nombre des candidats ne se présentant qu'avec le baccalauréat ne cesse de décroître au profit des candidats ayant une licence et même une maitrise. En 1975, 50% des étudiants ont une licence, 15,1% ont une Maitrise.

Formation antérieure
des candidats (tableau établi à partir des options du Baccalauréat
et des diplomes ultérieurs)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
Lettres	10	15	9	17	11	18	23	27	16	40	41	225
Sciences et math.	5	0	3	3	4	6	2	3	2	1	0	29
Droit et Sc. Po.	1	0	2	0	1	1	1	1	0	1	0	8
Divers	2	2	1	0	3	2	2	6	2	2	3	26
Non précisé	1	3	3	3	4	5	5	9	11	22	22	88

Dans divers nous notons des candidats ayant des diplomes de :

- Secrétariat: B.-D.-C. B.T.S. C.A.P. Sténo.
- Assistante sociale
- Institutrice
- Brevet d'étude commerciales
- Infirmière et jardinière d'enfants.

Les candidats possédant une formation littéraire (baccalauréat ou licence) sont beaucoup plus nombreux. Les candidats "scientifiques", très peu représentés, le sont pourtant plus que les "juristes".

Parmi les titulaires d'une licence (117) :

108 ont une licence "Littéraire" :

- 44 " " Lettres (dont 22 en Lettres Modernes
12 en Lettres Classiques)
- 34 " " en Histoire et Géographie
- 16 " " en Langues dont : 6 anglais
5 espagnol
4 italien
1 allemand
- 10 " " en Philosophie
- 4 " " en art et archéologie

5 ont une licence "Scientifique" : dont deux en Mathématiques
trois en Sciences
4 ont une licence en Droit

RESULTATS AU C.S.B.

Session	Inscrits		Présents		Admissibles		Admis		Présents/admis	
	1er conc.	2e	1er	2e	1er	2e	1er	2e	1er	2e
1965	12				10		9		75%	
1966	11	2	10	2	9	2	9	2	90%	100%
1967	10	1	8	1	8	1	8	1	100%	100%
1968	17		15		11		10		66%	
1969	17	5	15	5	12	2	12	2	80%	40%
1970	20	2	19	3	16	3	10	3	52%	100%
1971	21	5	18	5	9	2	5	1	27%	20%
1972	8	6	7	5	6	3	3	2	42%	40%
1973	28	4	24	4	12	1	8	1	33%	25%
1974	27	4	24	3	9	2	7	2		66%
1975	27	2	25	2	11	0	4	0	15%	0%
1976	30	4	30	3	15	2	7	2	23%	66%

Malgré l'élévation du niveau universitaire des candidats, la proportion des admis ne progressa pas, en raison du nombre de postes mis au concours.

ainsi ont échoué au concours:

ont été reçus

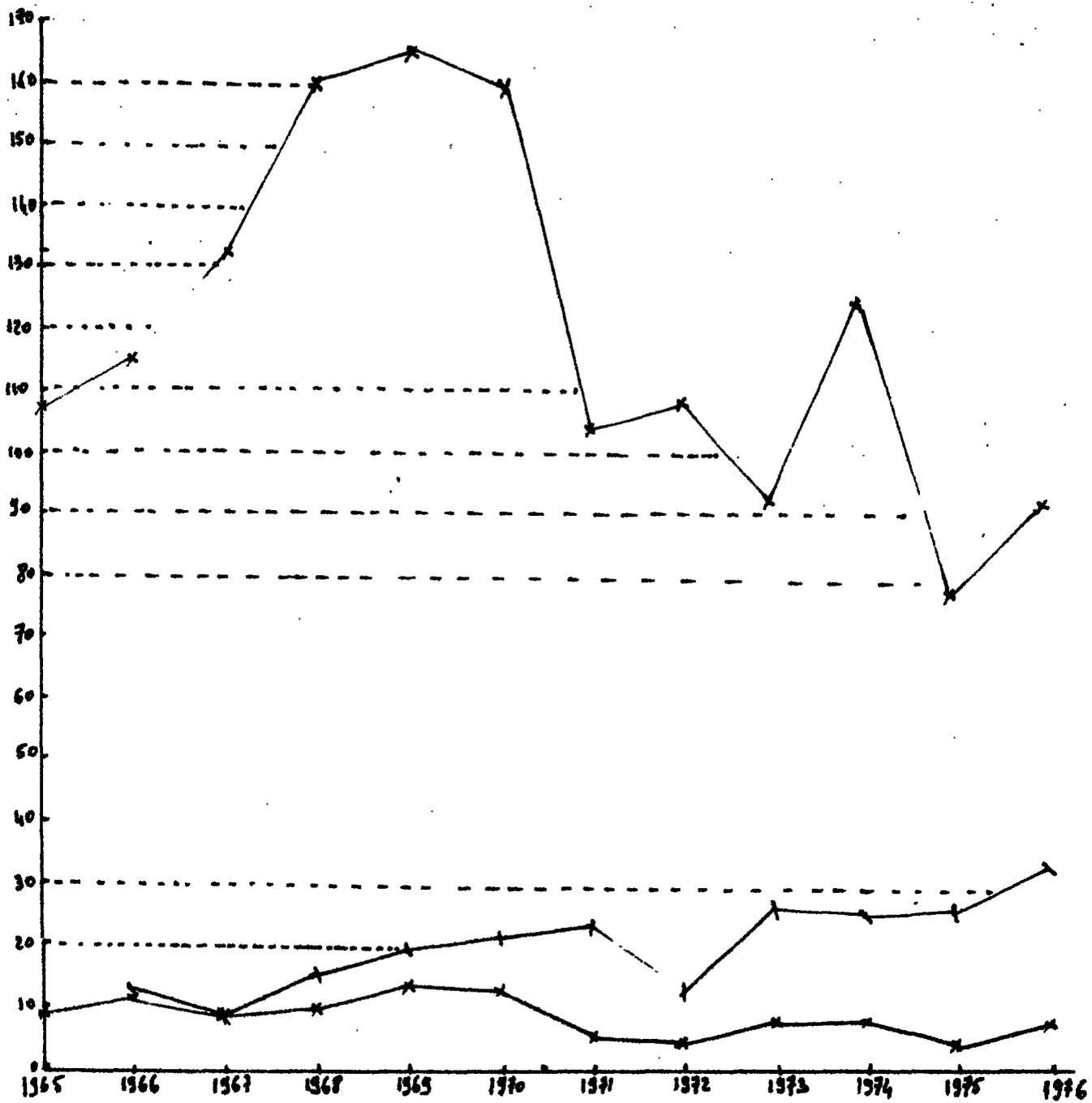
1969 1 Duel
 1971 1 Licence lettres classiques
 1972 2 Maitrise de lettres
 1973 1 D.U.E.S.
 4 Licences
 1974 3 D.U.E.L.
 1 Licence
 2 Maitrise
 1975 1 D.E.U.G.
 2 D.U.E.L.
 7 Licences
 2 Maitrise

1973 3 Bacheliers
 1 D.E.S.
 2 Licenciés
 1974 2 Bacheliers
 1 D.U.E.L.
 2 Licenciés
 3 Maitrises
 1975 0 Bachelier
 3 Licenciés
 1 Maitrise

Au total : de 1965 à 1975 90 candidats ont été reçus au C.S.B.

dont 76 au concours externe
 14 au concours interne

Candidats inscrits et candidats reçus au C.S.B.



: inscrits
 reçus
 postes offerts

Le pourcentage des candidats reçus par rapport à celui des candidats inscrits semble diminuer très nettement à partir de 1970, mais il correspond à la chute du nombre de postes offerts sur le plan national. Il reste alors à peu près stable, les candidats hésitant à se présenter à un concours de plus en plus difficile à réussir, et qui leur permet rarement de rester dans leur région.

La part relative des candidats lyonnais par rapport au nombre total de postes s'accroît sensiblement à partir de 1971.

RESULTATS AU C.A.F.B.

Session	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis	Présents/admis
I965	17		13	12	70%
I966	14	13	12	8	61%
I967	17	16	11	12	75%
I968	23	23	14	12	52%
I969	27	24	13	14	58%
I970	27	26	22	15	57%
I971	35	33	25	18	55%
I972	40	40	30	27	67%
I973	63	60	32	32	52%
I974	71	65	43	39	60%
I975	72	60	35	36	60%
I976	92	72	48	41	85%

Le nombre des candidats au C.A.F.B. est en constante progression.

RESULTATS PAR OPTION

Session	I.L		B.M		L.P		B.E		
	présentés	reçus	prés.	reçus	prés.	reçus	prés.	reçus	
I965		5		3		4			
I966		5		1		2			
I967		6	I	0		5		I	
I968	6	6	4	2	4	4			
I969	5	4	3	3	7	7			
I970		4		6		5			
I971		6		7		5			
I972		9		6		10		2	
I973	I4	I0	I4	9	I5	I2	2	I	
I974	I0	8	II	I0	2I	I6	6	5	
I975	8	8	22 ^x			22	7	6	
Total		69				I27		I5	2II
1976	7	7	30		26		18	17	

REMARQUE :

En 1975 la réforme du C.A.F.B. (Arrêté du 19 septembre 1974) a introduit des changements dans les programmes et les libellés des options :

- L'option "Bibliothèques d'instituts et laboratoires" (I.L.) s'est transformée en "BIBLIOTHEQUES SPECIALISEES" (B.S.). Ce sont des membres (sous-bibliothécaires) du personnel de la B.I.U. de Lyon qui ont formé le noyau des candidats de cette option, avec, depuis 1974, quelques candidats de Grenoble car le Centre grenoblois n'assure plus cette préparation.

- Les options "Bibliothèques municipales" (B.M.) et "Bibliothèques de lecture publique" (L.P.) ont été refondues en une seule option "BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES" (B.P.)

- L'option "Bibliothèques d'établissement d'enseignement et bibliothèques pour la jeunesse" (B.E.) n'a jamais été préparée complètement à Lyon.

- L'option "Discothèques" nouvellement créée n'est pas, non plus, préparée à Lyon ; les candidats éventuels sont orientés vers Grenoble.

Au total, de 1965 à 1975, 211 candidats du centre de Lyon ont obtenu le C.A.F.B.

LES DEBOUCHES DE LA FORMATION MOYENNE

Les affectations des sous-bibliothécaires.

Il n'y a apparemment pas de problèmes de débouchés pour les sous-bibliothécaires (C.S.B.). Cependant il est intéressant d'examiner la répartition géographique des affectations.

	Candidats reçus au C.S.B.	Avaient déjà un emploi à Lyon	Nommés à Lyon	Région *	Extérieur
1965	9	8	7	2	
1966	11	7	6 (2 C.I.)	2	3
1967	9	1	5 (1 C.I.)	2	2
1968	10	0	2	3	2
1969	14	2	2 (2 C.I.)	6	1
1970	13	2	3 (2 C.I.)	2	4
1971	6	1	0	2	3
1972	5	0	1	1	2
1973	9	2	1 (C.I.)		6 (1 C.I.)
1974	9	1	1		5
1975	4	0	0	1	

Les affectations des divers candidats reçus au C.S.B. n'ont pu être notées d'une manière exhaustive, ce qui explique que, dans ce tableau, le total des postes attribués est parfois inférieur au nombre des titulaires du C.S.B. (1^{er} colonne). Jusqu'à 1968 la plupart des sous-bibliothécaires sont nommés à Lyon, ensuite très peu bénéficient de nominations sur place.

Sur 90 candidats ayant obtenu le C.S.B.,

28 sont nommés à Lyon en 1^{er} poste

21 sont nommés dans la région

32 sont nommés à l'extérieur

6 personnes au minimum ont refusé le poste offert après réussite au C.S.B., parce qu'elles ne voulaient pas quitter leur région pour diverses raisons.

* Régions = Saint-Etienne, Bourg-en-Bresse, Valence, Grenoble, Besançon, Dijon, etc..

** C.I. = candidats internes

Les débouchés du C.A.F.B.

Session	C.A.F.B. + C.S.B. → poste d'état				Gardent la situation antérieure sans modif				Amélioration de la situation				Trouvent un poste dans l'option choisie				Trouvent un poste				Bénévoles	Aucun poste trouvé			
	I.L.	B.M.	L.P.	J.	I.L.	B.M.	L.P.	J.	I.L.	B.M.	L.P.	J.	I.L.	B.M.	L.P.	J.	I.L.	B.M.	L.P.	J.					
I965	5					I			I	I			I965			I							I BM I IL		
I966	3				2	I	I						I966			2							I LP		
I967	2				2		I						I967									I	I + I BM+3 LP		
I968	2		3		I					I			I968	3									I LP	2 + 2 BM+2 LP	
I969	I		I	I	2	I				I			I969										2 LP + I IL		
I970	2		4			I	I			I			I970		4									I LP+ 4 BM+2 IL	
I971	I				2	3	I						I971	2		I								I IL	
I972	2	I			I	2	2	I	I	2	I		I972	I	4	I	I	2			I			I + 2 LP+ I BM	
I973	I	4	I		3	2	2			I			I973	I							I			I BM+6 LP+2 IL +6	
I974	2	2			I	3	4	I					I974	2	7	3					I			I BM+6 LP+2 IL	
I975			3				8	I					I975	I	I		(CDI)				I		I	I J	6 LP+3 IL+2
TOTAL	22	7	I2	I	I4	I4	20	3	3	6	I	Total	I0	I6	8	2				5	I	2	2	3	56
	42				5I				I0				36				I0					56			

Sur les 208 cas étudiés, les 3/4 des titulaires du C.A.F.B. n'ont pas vu leur situation s'améliorer grâce à leur diplôme:

-soit qu'ils aient eu un poste au C.S.B.	42
-soit qu'ils aient gardé leur situation antérieure sans amélioration	5I
-soit qu'ils n'aient pas trouvé de poste	56

Sur ces 208 cas 56 seulement ont vu leur situation s'améliorer

-soit sur place	I0
-----------------	----

-soit qu'ils aient trouvé un poste correspondant à leur option 36

-soit qu'ils aient trouvé un poste ne tenant pas compte de leur option I0

Il est à noter d'autre part que ces postes sont parfois des postes à temps partiel, et parfois des postes provisoires.

Sur le plan national, en 1975, sur 302 titulaires du C.A.F.B. 69 ont trouvé un emploi.

(cf. Les débouchés du C.A.F.B., enquête nationale, Annexe p. IV)

Remarques sur les débouchés du C.A.F.B. à Lyon et dans la région lyonnaise.

Option Lecture publique.

La plupart des débouchés sont dus à l'implantation et au développement de la Bibliothèque Municipale de La Part Dieu et de ses annexes.

Dans l'agglomération lyonnaise de nombreuses communes n'ont pas encore de bibliothèque. (Caluire, Oullins)

Cependant certaines emploient des titulaires du C.A.F.B. (Bron, St-Fons, Vaulx en Velin...). De petites communes (St Didier au Mont d'Or, Ste Foy) ont d'abord bénéficié d'un dépôt de la B.C.P. du Rhône et de l'aide de bénévoles suivant, parfois, les cours de l'A.B.F. Elles ont, par la suite, créé des Bibliothèques municipales dont les bibliothécaires sont la plupart du temps les anciens bénévoles ayant obtenu le C.A.F.B.

La responsable du circuit des bibliothèques d'hopitaux est titulaire du C.A.F.B. (emploi rétribué); parmi les distributrices, toutes bénévoles, 50 % ont obtenu le diplôme de l'A.B.F.

Dans les bibliothèques des comités d'entreprises aucun titulaire du C.A.F.B.; une seule personne a suivi les cours du soir de l'AB.F., quelqu'uns ont suivi des stages organisés par Travail et Culture à Paris, organisme qui compte organiser des stages à Lyon prochainement.

Option Institut et Laboratoire

Les postes de la région lyonnaise correspondant à cette option sont rarement pourvus par des titulaires du C.A.F.B.

En onze ans, de 1965 à 1975, 15 titulaires de cette option ont trouvé un poste, dont 10 seulement dans un emploi correspondant à l'option. Un petit nombre d'U.E.R. (dont: Sciences Economiques, Sciences Odontologiques), ont un bibliothécaire titulaire du C.A.F.B. Plusieurs U.E.R. désireuses de recruter un bibliothécaire, ont rencontré des difficultés budgétaires insurmontables pour financer de tels postes.

Dans le secteur privé: aucun débouché, malgré les efforts du Centre de Lyon qui a essayé de faire connaître la formation qu'il assure aux organismes participant à l'élaboration des catalogues collectifs, et malgré les différentes visites des élèves dans les centres de documentation de ces établissements.

Option Jeunesse

Si l'on peut noter une expansion des C.D.I. (Centre de Documentation et d'Information, dans les établissements scolaires), dans la région lyonnaise: 12 créations dans l'académie en 1973

22 " " " en 1974

12 " " " en 1975

les postes de bibliothécaires-documentalistes sont rarement confiés à des titulaires du C.A.F.B.

On compte au total 85 C.D.I. dans l'académie de Lyon

43 C.D.I. dans le département du Rhône

D'après une enquête effectuée auprès des documentalistes-bibliothécaires des C.D.I. du Rhône, sur 20 réponses obtenues, correspondant à

33 personnes employées: soit à temps plein

soit à temps partiel

17 n'ont aucune formation professionnelle

13 ont suivi des stages de durée variable (une semaine à un mois)
au C.R.D.P.

1 a un Diplôme Universitaire de Technologie: option documentation

1 a suivi les cours de l'A.B.F.

1 seul a le C.A.F.B. option Jeunesse (Obtenu en 1975)

Promotion

12 personnes ayant suivi la préparation du centre de Lyon, soit pour le C.S.B., soit pour le C.A.F.B., ont réussi ultérieurement le concours d'entrée à l' E.N.S.B.

8 au concours externe

4 au concours interne

CONCLUSION

<p>1969-1976</p> <p>188 diplômés de l' A. B. F.</p> <p>1965-1975</p> <p>90 Concours de sous-bibliothécaire</p> <p>211 C. A. F. B.</p>
--

nombre d'élèves :

336 aux cours de l'A. B. F.

428 au Centre de préparation au C. A. F. B. et C. S. B.

Au total, 760 personnes ont été intéressées, en une dizaine d'années, par une formation - plus ou moins développée, plus ou moins orientée vers une activité professionnelle - concernant les bibliothèques.

oooooooooooooooooooooooooooo

Progressivement, et assez rapidement, l'enseignement a été partagé et les responsables ont fait appel à l'ensemble des bibliothécaires en fonction dans la région.

Une quarantaine de bibliothécaires participent actuellement à celui-ci, au niveau élémentaire ou moyen, et il peut s'appuyer, sur le plan pratique, sur la possibilité d'accueil dans une douzaine de bibliothèques, dont une bibliothèque inter-universitaire répartie en 4 sections, une bibliothèque municipale comportant une douzaine d'annexes, une dizaine de bibliothèques municipales situées dans la banlieue de Lyon, ou dans la région.

La présence de ces "apôtres des bibliothèques", leur bonne volonté stimulée depuis dix ans par des animateurs convaincus que "la formation professionnelle fait normalement partie de l'activité des bibliothécaires", a permis aux centres d'enseignement de se développer, de faire face à l'accroissement du nombre des élèves, de se maintenir, au moment où d'autres devaient cesser leur activité, faute de moyens.

Mais leur tâche est de plus en plus difficile dans certains domaines : l'A. B. F. a beaucoup de mal actuellement à trouver des bibliothécaires qui veulent bien prolonger bénévolement leurs activités professionnelles. Quant à la préparation au C. A. F. B. et au C. S. B., elle représente une charge non négligeable pour les bibliothèques, et en particulier pour la bibliothèque inter-universitaire, à un moment où leurs moyens sont faibles, notamment en ce qui concerne le personnel.

Ces difficultés ont été exprimées auprès des autorités administratives (l'E. N. S. B. organise, chaque année, depuis 1971, une réunion des responsables des centres régionaux de préparation aux C. A. F. B. et C. S. B.) :

- Le centre de formation professionnelle n'a pas d'existence administrative officielle ; il ne peut se situer de manière définie par rapport aux autres organismes de formation (Université, formation permanente). Les élèves qui préparent le C. A. F. B. et le C. S. B. ne peuvent bénéficier du statut d'étudiant.
- L'autonomie accordée aux centres régionaux devrait être assortie d'une affectation de ressources (à titre d'exemple : en moyenne l'E.N.S.B rétribue 200 heures de cours ; le centre de formation "dépense" 1000 heures de travail effectif)
- Une documentation pédagogique, élaborée ou réunie par un organisme central serait absolument nécessaire, et sa diffusion devrait être "prévue en nombre suffisant (et non à la charge du budget de reprographie des centres) et faite en temps utile".
- Il reste, de toute façon, un problème très préoccupant, c'est celui des débouchés professionnels : le nombre des candidats s'accroît considérablement (la question de la sélection des candidats à la préparation se pose à Lyon, dont les capacités d'accueil ne peuvent dépasser 30 stagiaires en option "Bibliot. Publiques", 15 à 20 stagiaires en option "Bibliothèques spécialisées, 10 stagiaires en option "Jeunesse").

Rappelons que l'obtention du C. A. F. B. n'a apporté d'amélioration dans leur situation professionnelle qu'à 56 personnes sur 208,

soit à un quart seulement.

Le Congrès national de l'A. B. F. tenu en 1975, dont le thème était la formation professionnelle insiste, dans son rapport, sur la nécessité de "faire largement connaître l'existence et la valeur des diplômes professionnels tels que le C. A. F. B. aux responsables d'organismes publics et privés gérant des bibliothèques ou des services de documentation ... L'A. B. F. doit s'employer à cette information tant à l'échelon national ... qu'à l'échelon régional auprès des comités d'entreprise et autres. Cette information pourrait prendre la forme d'articles dans certains périodiques techniques et administratifs, par exemple."

Les responsables du Centre de Lyon ont, depuis plusieurs années, cherché les occasions de faire cette information et d'ouvrir un dialogue leur permettant, de leur côté, de mieux évaluer les besoins des divers organismes : ceci amènerait sans doute à une adaptation plus étroite du C. A. F. B. à ces besoins.

Il serait honnête de terminer sur cette réalité assez sombre, mais on peut évoquer aussi, malgré tout, la qualification acquise dans les bibliothèques de la région lyonnaise grâce aux enseignements de l'A. B. F. et du Centre de préparation au C. A. F. B. Il est difficile d'évaluer le bénéfice qu'elles en ont retiré : mais quelques exemples nous montrent que certains, aidés par la formation reçue et ayant obtenu le C. A. F. B., ont trouvé le dynamisme nécessaire pour que soient créés dans des communes, officiellement, des postes de bibliothécaires, des bibliothèques ... Un petit nombre, à vrai dire, mais on peut y trouver une justification à cet effort, et un encouragement ... bien nécessaire.

Liste des documents en annexe

	page
Questionnaire pour l'organisation de l'enseignement en 1972-1973	I
Périodiques bibliothéconomiques reçus à la bibliothèque d'enseignement	II
Les débouchés du C. A. F. B. - Dépouillement du questionnaire envoyé à tous les titulaires du C. A. F. B. (session de juin 1975) (enquête au niveau national)	IV
Centre de formation professionnelle de Lyon. Dépenses sur budget Bibliothèque universitaire et Dépenses en personnel	VI
Effectifs et coûts des enseignements moyens (tronc commun 1972-1973) (statistiques au niveau national)	VII
Lettre d'information sur le C. A. F. B. à l'intention des responsables d'organismes gérant des bibliothèques)	VIII
Fonctionnement du centre régional de formation professionnelle de Lyon (notice à l'intention des candidats)	IX



42

CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE LYON

Secrétariat : Bibliothèque interuniversitaire
de Lyon

43, Bd du 11 novembre 1918

69 - VILLEURBANNE (La Doua)

QUESTIONNAIRE POUR L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT
en 1972-1973

NOM :

Etablissement :

1. accepterait de participer au fonctionnement du Centre régional de formation professionnelle

11. en donnant des cours) si oui,

12. en organisant des travaux pratiques) dans quelles spécialités ?

.....
.....
.....

13. en recevant des stagiaires
si oui, combien et pour quelle durée ?

.....
.....

14. autres formes de participation envisagées :

2. Accepterait d'assister à une réunion de mise au point qui pourrait se tenir à La Doua dans la semaine du 19 au 23 juin.

Préciser les jours et heures préférentielles :

3. Autres observations :

Questionnaire à retourner si possible avant le 1er juin à la Bibliothèque inter-
universitaire de LYON (M. MERLAND) - 43, Bd du 11 novembre 1918, 69 - VILLEURBANNE
(La Doua).

BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE DE LYON
E N S E I G N E M E N T

PERIODIQUES BIBLIOTHECONOMIQUES RECUS EN 1974

- Advances in librarianship 1970 →
- * American libraries 1970 →
- Annual review of information science and technology 1966 →
- * ASLIB proceedings 1962 →
- * Association des bibliothécaires français. Bulletin d'information 1963 →
- Association canadienne des bibliothécaires de langue française 1971 →

- Bibliographie. Documentation. Terminologie. Unesco. 1962 →
- British book news 1974 →
- * Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques 1947 →
- * Bulletin des bibliothèques de France 1956 →
- Bulletin des nouvelles brèves de l'A.U.P.E.L.F. 1967 →
- * Bulletin du CIMAB 1967 →
- * Bulletin du livre 1973 →
- Bulletin du livre du Canada français 1972 →
- * Bulletin mensuel de la normalisation française 1972 →
- Cahiers de l'AUPELF 1965 →
- * College and research libraries 1962 →
- Connaissance et formation par le livre et l'audio-visuel. Supplément au Bulletin du livre 1973 →
- * Courrier de la normalisation. AFNOR 1972 →
- * Documentaliste (Le) A.D.B.S. 1970 →
- * Documentation et bibliothèques. ACBLF 1971 →
- * Education (L') 1968 →
- * F. I. D. News bulletin 1969 →
- Gazette (La) des archives 1968 →
- Information et documentation A.N.R.T. 1968 →
- Jahrbuch der deutschen Bibliotheken 1961 →
- * Joie (La) par les livres 1974 →
- * Journal of documentation 1962 →
- * Journal of education for librarianship 1970-71 →
- * Journal of librarianship 1970 →
- * Journal of the american society for information science 1970 →

- * Lecture et bibliothèques 1969 →
- Liber 1972 →
- * Library association record 1963 →
- Library and information sciences abstracts 1969 →
- Library journal 1969 →
- * Library quarterly 1962 →
- * Library trends 1963-64 →
- * Libri 1963 →
- * Presse actualité 1972 →
- Progress in library science 1965 →
- * R & D projects in documentation and librarianship 1971 →
- Revue de l'AUPELF 1969 →
- Sciences de l'information et techniques documentaires 1972 →
- Travail et méthodes 1970 →
- Voix (La) de l'édition 1969 →
- * Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie 1961 →

Les titres soulignés sont ceux des périodiques dont les abonnements ont été maintenus en 1976. Les titres marqués d'un astérisque concernent les périodiques reçus à l'E. N. S. B.

LES DEBOUCHES DU C. A. F. B. - DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE
 ENVOYE A TOUS LES TITULAIRES DU C. A. F. B. (Session de Juin 1975)

En 1975, 523 candidats ont été admis au C. A. F. B. :

- 80 dans l'option Bibliothèque Spécialisée
- 22 dans l'option Discothèque
- 129 dans l'option Jeunesse et Etablissement d'enseignement
- 292 dans l'option Bibliothèques Publiques

Parmi eux, 181 exerçaient une activité professionnelle dans une bibliothèque.

Sur 523 questionnaires envoyés, 302 réponses sont parvenues à l'E. N. S. B. (58 %).

Sur ces 302 nouveaux titulaires du C. A. F. B. :

A) Ceux qui travaillaient déjà dans une bibliothèque :

133 sont dans ce cas, comme titulaires ou comme auxiliaires.

- 37 ont eu ou pensent avoir dans un avenir proche une promotion personnelle dans leur emploi (titularisation, accès à des postes de sous-bibliothécaires ou de bibliothécaires)

- 96 n'ont vu aucun changement de leur situation et ne pensent pas que l'obtention du C. A. F. B. leur apportera une amélioration de leur carrière dans un proche avenir.

B) Ceux qui ont cherché un emploi avec le C. A. F. B. :

169 nouveaux diplômés n'ont jamais occupé d'emploi dans une bibliothèque (sont inclus dans ce chiffre ceux qui y ont exercé des fonctions temporaires et limitées) et ont cherché du travail avec le C. A. F. B. nouvellement obtenu. Parmi ceux-ci :

B1 - Le Niveau d'études :

- 36 possèdent le baccalauréat ou un équivalent :

x 15 ont trouvé un emploi dans une bibliothèque ou un service documentaire.

x 21 n'ont pas trouvé d'emploi.

- 133 sont titulaires d'un diplôme supérieur au bac. (DEUG, Licence, Maîtrise ou Doctorat) :

x 54 ont trouvé un emploi dans une bibliothèque ou un service documentaire.

x 79 n'ont pas trouvé d'emploi.

B2 - La Région

- 139 de ces nouveaux diplômés voulaient un emploi dans une région déterminée (les réponses à cette question varient considérablement et vont d'une demande globale ("Le Sud-Ouest") à des demandes très précises

.../...

("la ville d'AUCH").

- x 54 ont eu satisfaction
- x 85 n'ont pas trouvé d'emploi.

- 30 acceptaient d'aller travailler dans n'importe quelle région :

- x 15 ont trouvé un emploi
- x 15 n'ont pas trouvé d'emploi

Soit, au total, 69 titulaires du C. A. F. B. ont trouvé une emploi grâce à ce diplôme.

B3 - Nature de l'emploi trouvé :

Sur les 69 personnes qui ont trouvé un emploi avec le C. A. F. B. :

- 48 travaillent dans la Bibliothèque Municipale
- 2 " " " Bibliothèque Universitaire
- 3 " " " Bibliothèque Centrale de Prêt
- 4 " " " Bibliothèque Spécialisée
- 3 " " un Centre de Documentation
- 8 " " " C. D. I.
- 1 " " une Maison de la Culture

B4 - Nature de la fonction exercée :

- 9 sont bibliothécaires
- 8 sont bibliothécaires-documentalistes
- 37 sont sous-bibliothécaires
- 7 sont employés de bibliothèque.
- 3 sont magasiniers
- 4 sont agents de bureau
- 1 exerce une vacation temporaire

C) Les Options

(voir tableau ci-après)

Option :	Nbre de réponses :	Travail- : déjà dans une bibliothèque :	Ont eu : une promotion :	Ne tra- : vaillai- : ent pas : dans une : biblio. :	Ont : trouvé : du travail :	dans :							
						BM :	BU :	B. : C. : P. :	Bib. : Spéc :	C. : de : Doc :	C. : D. : I. :	Au- : tres :	
ibliothèques publiques :	166 :	63 :	25 :	103 :	46 :	35 :	1 :	1 :	4 :	1 :	3 :	1 :	
inesse Etablissements Enseigt. :	71 :	38 :	8 :	33 :	12 :	6 :	1 :	2 :	- :	- :	3 :	1 :	
ibliothèques spécialis. :	48 :	20 :	4 :	28 :	7 :	3 :	:	:	:	2 :	2 :	:	
scothèq. :	17 :	12 :	:	5 :	4 :	4 :	:	:	:	:	:	:	
TOTAL :	302 :	133 :	37 :	169 :	69 :	48 :	2 :	3 :	4 :	3 :	8 :	1 :	

I DEPENSES SUR BUDGET BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

		Effectuées en 1973-74		Prévisions 1974-75 basées sur l'augmentation de 15%	
Documentation	Livres (143) Abonnements (61)	5 000 3 000		5 750 3 450	
Équipement, achat de matériel	Thermocopieur Tableau noir	1 400 250	1 650	1 236 250	1 486
Depenses de fournitures	Tirages stencils Photocopies		600 843		690 969
Correspondance			415		477
Telephone			1 000		1 150
TOTAUX			12 508		13 972

II DEPENSES EN PERSONNEL

Effectariat BU	1 sous-bibliothécaire 1 agent de bureau	24 000 16 000	36 000		41 400
Signants BU BM	(1000 h de travail : 20 F/H		20 000		23 000
Entretien et nettoyage	1 magasinier 1/2 t femme de ménage 80 h/an	9 000 550	9 550		11 000
TOTAUX			65 550		75 400

49

EFFECTIFS ET COUT DES ENSEIGNEMENTS MOYENS

(tronc commun 1972-1973)

CANDIDATURES 1 608 (compte tenu des inscriptions aux deux préparations,
il y a eu 1 378 élèves inscrits)

Paris	{	C. S. B	265	}	615
		C. A. F. B.	350		

Province	{	C. S. B	443	}	993
		C. A. F. B.	550		

Les candidats provinciaux sont répartis dans 24 centres. Les enseignements ont été rémunérés dans 18 centres.

PRIX DE REVIENT D'UN ELEVE

18 centres - 679 élèves - 54 633 F versés aux enseignants

80, 46 F par élève

7 centres ont moins de 20 élèves. Ils regroupent 91 candidats. Les rémunérations ont totalisé 16 641 F.

182, 86 F par élève

11 centres ont plus de 20 élèves. Ils regroupent 588 candidats. Les rémunérations ont totalisé 37 992 F.

64, 61 F par élève

BUDGET DE L'E. N. S. B. (1973).

Budget général

642 857 F

Ch. 615 (enseignement)

200 000 F

Crédits engagés de janvier à mai (ch. 615)

140 955 F

(LYON - LA DOUA)

3, boulevard du 11 Novembre 1918

69 - VILLEURBANNE

Tél. (78) 52.05.26

Madame,

Monsieur,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le Centre d'enseignement professionnel des bibliothèques organisé par la Bibliothèque Universitaire et par la Bibliothèque Municipale de LYON.

Ce Centre prépare des candidat(e)s au Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, diplôme national délivré par le Ministère de l'Education Nationale. Ce diplôme, qui comporte plusieurs options, sanctionne les connaissances professionnelles des candidat(e)s aptes à exercer dans différents types de bibliothèques :

- bibliothèques spécialisées ou Centres de documentation pour les candidats titulaires de l'option "bibliothèques d'instituts et laboratoires".
- bibliothèques d'entreprise ou bibliothèques d'établissement d'enseignement pour les candidats titulaires de l'option "bibliothèques de lecture publique".

Au cas où votre organisme aurait besoin - soit à brève échéance, soit à plus long terme - d'un(e) bibliothécaire ou d'un(e) documentaliste, nous vous saurions gré de nous le faire connaître. Nous pourrions ainsi vous indiquer des personnes qualifiées. D'autre part cela nous permettrait d'avoir quelques indications sur les débouchés régionaux pour mieux orienter nos futurs candidats.

Nous vous remercions d'avance et vous prions d'agrèer, l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Conservateur,

DIRECTION ET SECRETARIAT
BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE DE LYON

43, Bd du 11 Novembre 1918

69621 VILLEURBANNE

Tél. : (78) 52.05.26

FONCTIONNEMENT DU CENTRE REGIONAL DE FORMATION

PROFESSIONNELLE DE LYON

1. Inscriptions au Centre

a. Conditions

Posséder les titres et être dans les conditions d'âge requis pour le concours ou examen considéré.

Suivre un cycle d'initiation montrant le travail réel dans différentes bibliothèques.

Ainsi, les candidats peuvent se rendre compte de leurs aptitudes à exercer un métier, qui demande que le "goût de la lecture" soit appuyé sur le sens de l'organisation et allié à des qualités allant de la méthode au dynamisme. Ils peuvent apprécier également les réalités concrètes des bibliothèques.

Par ailleurs, au cours d'un entretien, les professeurs du Centre sont à même de mieux conseiller et orienter des candidats insuffisamment informés.

Ne seront retenus que les candidats décidés à suivre avec assiduité la préparation et à se présenter aux épreuves terminales.

b. Les préinscriptions (pour le cycle d'initiation) sont reçues au secrétariat du Centre, Bibliothèque Interuniversitaire de Lyon, chaque année du 1er juin au 31 juillet. (Date limite impérative).

c. L'inscription définitive n'a lieu qu'après le cycle d'initiation.

Chaque année le cycle d'initiation se déroule vers le 15 septembre et dure une semaine.

2. Inscription à l'examen

L'inscription à l'examen est distincte de l'inscription à la préparation. Elle doit être prise directement à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 17-21, Bd du 11 Novembre 1918 69621 - VILLEURBANNE, au moment de la rentrée.

Droits d'inscription : 95 F

Des exonérations peuvent être sollicitées.

3. Organisation de l'enseignement

Les cours sont donnés trois demi-journées par semaine, le lundi (matin et après-midi) et le vendredi matin. Cependant, des visites ou travaux pratiques peuvent avoir lieu en dehors de ces jours.

.../...

Sauf exception, le lieu des cours est la Bibliothèque Interuniversitaire de Lyon-La Doua (43, Bd du 11 Novembre 1918 à Villeurbanne).

En plus des cours, les candidats ont à effectuer des travaux pratiques et des devoirs. Le temps nécessaire pour ces exercices est, en moyenne, de 3h à 6h par semaine.

Les candidats au Certificat d'aptitude doivent accomplir des stages d'application dans différentes bibliothèques de la région ; ces stages sont organisés en fonction des options choisies, après l'admissibilité, et ont une durée d'environ 3 semaines.

N.B. La formation professionnelle dans les bibliothèques ne donne pas droit au statut d'étudiant ni à la Sécurité sociale et les candidats ne peuvent bénéficier de bourses de l'enseignement supérieur.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service de la Formation professionnelle (Mlle CUCHET) à la Bibliothèque Interuniversitaire de Lyon, 43, Boulevard du 11 Novembre 1918 69621 VILLEURBANNE
Tél. (78) 52.05.26

Le Conservateur en Chef peut également recevoir les candidats sur rendez-vous préalable.